

Perspectives

N°23/172 – 14 juin 2023

MOYEN-ORIENT – AFRIQUE DU NORD

Les pays producteurs de pétrole profitent de la bonne conjoncture pour se désendetter

Au cours des années passées, les pays pétroliers du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord n'ont pas été épargnés par la hausse globale de l'endettement public et particulièrement pendant la période 2015-2020 où le prix du baril de pétrole a oscillé entre 35 et 78 dollars. Avec des seuils d'équilibre du budget généralement entre 60 et 100 dollars le baril, les déficits budgétaires avaient alors affecté tous les pays de la région, entraînant une hausse assez rapide des dettes publiques.

Cette hausse avait effectivement été provoquée par de nombreux événements et notamment la succession de crises (les Printemps arabes de 2011, l'excès d'offre et la chute de la demande en 2015, la pandémie de coronavirus en 2020) qui ont provoqué soit des récessions, soit la chute des recettes d'hydrocarbures dont les finances publiques sont si dépendantes.

En 2020, les déficits budgétaires ont été volontairement élevés afin d'assurer le sauvetage des entreprises pendant les périodes de confinement. Au total, le ratio de dette publique sur PIB a été multiplié par deux entre 2010 et 2020, passant en moyenne de 20% à 40%. Malgré la hausse de la capitalisation des Fonds souverains de nombreux pays, la progression a été significative.

Devant de tels défis fiscaux, la région a été finalement assez réactive (sauf un ou deux pays) et la mise en place de politiques fiscales adéquates – avec notamment introduction de la TVA – avait permis d'atténuer l'impact négatif sur l'endettement global.

| Pays | Solde budgétaire (% PIB) (2022) | Dette publique (% PIB) (2021) | Dette publique (% PIB) (2022) |
|-----------------|---------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Algérie | 2,3 | 61,9 | 46,1 |
| Arabie saoudite | 3,3 | 33,3 | 28,7 |
| Bahreïn | 1,1 | 134,3 | 112,5 |
| Emirats A.U. | 8,3 | 75,9 | 52,1 |
| Irak | 10,6 | 59,2 | 43,3 |
| Iran | -5,0 | 17,2 | 17,7 |
| Koweït | -1,6 | 12,0 | 9,2 |
| Oman | 3,5 | 61,9 | 42,6 |
| Qatar | 10,1 | 58,8 | 44,0 |

Sources : EIU, FMI, Crédit agricole SA

La bonne conjoncture pétrolière depuis 2021, illustrée par le rebond d'activité au sortir de la crise du Covid, s'est matérialisée par une hausse du prix du baril à 105 dollars en moyenne en 2022 et une hausse des volumes produits pour répondre à la demande mondiale. Ceci a donc permis aux pays producteurs d'hydrocarbures d'enranger d'importants excédents budgétaires (cf. tableau *supra*), dans une fourchette de 1% (Bahreïn) à presque 11% du PIB (Irak), seulement deux pays restent encore en déficit budgétaire (Iran et Koweït).

Cette bonne conjoncture permet à la plupart des pays de se désendetter fortement entre 2021 et 2022. Si la baisse est modeste en moyenne (l'endettement global chute de 40% à 36% du PIB), elle est assez forte pour certains pays comme les Émirats ou Oman qui perdent 20 points de PIB d'endettement, une très bonne performance actuellement.



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Notre opinion – Le confinement de l'endettement public dans les « normes internationales », c'est-à-dire aux alentours de 60% du PIB pour les grands pays producteurs, semble être une norme désormais admise et partagée par les dirigeants des pays. En revanche, la relative sanctuarisation des Fonds souverains qui ont été très peu utilisés comme amortisseurs financiers lors des périodes de crise semble également être une tendance de fond. Au total, la réactivité des politiques fiscales des dernières années dessine un paysage où malgré leur aisance financière en cas de conjoncture favorable, les pays producteurs tiennent à respecter une certaine rigueur financière. Aux contre-exemples près que constituent un ou deux pays surendettés et bien identifiés. Et en nuancant un peu pour certains pays comme l'Arabie où les entreprises publiques ou le Fonds souverain s'endettent quand l'État lui-même se désendette... une forme d'habillage subtil jouant sur les opportunités offertes par les marchés internationaux de capitaux.

Article publié le 9 juin 2023 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

| Date | Titre | Thème |
|------------|--|---------------|
| 13/06/2023 | Zone euro – Le PIB recule au T1 2023 | Europe |
| 09/06/2023 | Monde – L'actualité de la semaine | Monde |
| 08/06/2023 | La Hongrie sur le banc des vilains ! | PECO - Europe |
| 08/06/2023 | News géoéconomiques | Géoéconomie |
| 07/06/2023 | Chine – Zones de flou, lignes de faille | Asie |
| 06/06/2023 | Italie – L'Istat révise à la hausse la croissance du T1 | Italie |
| 05/06/2023 | France – Recul de l'inflation en mai, quelles perspectives pour la consommation ? | France |
| 05/06/2023 | Webconférence – Avenir de l'Europe / NGEU – Le plan de relance européen : où en est-on trois ans après ? | Europe |
| 02/06/2023 | Monde – L'actualité de la semaine | Monde |
| 01/06/2023 | Un perpétuel recommencement | Monde |

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Elisabeth Serreau – **Statistiques** : Datalab ECO

Secrétariat de rédaction : Fabienne Pesty

Contact : publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application [Etudes ECO](#) disponible sur App store

Android : application [Etudes ECO](#) disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.